

LIBÉRIA

Une paix difficile à trouver alors que les Libériens s'approprient à élire un nouveau gouvernement

Index AI : AFR 34/004/2005

ÉFAI

**Embargo : lundi 19 septembre 2005
(00 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que les Libériens se préparent à élire un nouveau gouvernement après pratiquement deux décennies de conflit où toutes les parties se sont rendues coupables d'atteintes flagrantes aux droits humains, Amnesty International publie ce lundi 19 septembre 2005 un rapport intitulé *Liberia: Violence, discrimination and impunity* (index AI : AFR 34/003/2005) dans lequel elle s'inquiète de ce que la paix est toujours menacée dans le pays.

« La population du Libéria attend depuis longtemps la possibilité d'élire un nouveau gouvernement pour remettre sur pied une société ravagée par des années de conflit, a déclaré Kolawole Olaniyan, directeur du programme Afrique d'Amnesty International. Il ne faut pas rater cette occasion. »

« Les électeurs ont besoin de connaître la position des candidats sur plusieurs points importants dans le domaine des droits humains afin de faire le meilleur choix pour la paix et d'être en mesure de demander des comptes au nouveau gouvernement dans ce domaine. La communauté internationale doit quant à elle renforcer son soutien à l'action des Nations unies au Libéria pour assurer une transition sereine vers un nouveau régime issu des urnes. »

Le Conseil de sécurité examine aujourd'hui le mandat de la mission des Nations unies au Libéria, et les élections du 11 octobre mettront fin à la période de transition qui a suivi la signature de l'Accord de paix global le 18 août 2003.

« Bien que certains progrès aient été réalisés pendant la période de transition, flambées de violence, discrimination et rivalité au sein de la société, non aboutissement du programme de démobilisation et prolifération illégale des armes mettent toujours en péril la population et les espoirs de paix, a expliqué Kolawole Olaniyan. Il faudrait que tous les candidats fassent connaître leurs engagements en matière de protection des droits humains et placent les droits des Libériens au cœur de leur projet pour un Libéria nouveau. »

La population est très critique à l'égard du processus de transition. L'extrême lenteur de la réforme, exacerbée par le manque de fonds, n'a

pas favorisé la lutte contre la violence et l'impunité, et les forces armées, la police, la justice et les services pénitentiaires manquent de ressources, de formation et de personnel qualifié.

Dans son rapport, Amnesty International fait plusieurs recommandations spécifiques aux candidats, telles que :

- dénoncer les violences commises par les anciens combattants ;
- demander que les responsables d'atteintes aux droits humains soient traduits en justice, en insistant pour que l'ancien président Charles Taylor, exilé au Nigéria, soit remis au Tribunal spécial pour la Sierra Leone où il doit répondre de 17 actes d'inculpation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité ;
- saisir toutes les occasions de dénoncer la discrimination interethnique et la violence intercommunautaire ;
- veiller à ce qu'il y ait les fonds nécessaires pour mener à bien désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation ;
- s'engager à réformer l'armée, la police, la justice et les structures pénitentiaires ;
- soutenir le plan d'action national pour les droits humains élaboré pour une période de cinq ans par les Nations unies, en collaboration avec le gouvernement de transition, des groupes de la société civile et les pays donateurs ; et
- soutenir l'indépendance, l'impartialité et le financement de la Commission nationale des droits humains afin qu'elle puisse réellement agir, en s'attaquant en particulier à la discrimination interethnique, et promouvoir l'éducation aux droits humains dans tout le pays. ●

Le rapport peut être consulté sur le site de l'organisation à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/library/index/engaf34032005>.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>